

THÉSAURUS DES EXPOSITIONS PROFESSIONNELLES

Recueil des besoins des Services : parties « *facteur biomécanique* » et « *lieu et local de travail* »

Sur lettre de saisine de la DGT en date du 25 septembre 2018, une demande d'appui scientifique et technique a été formulée à l'ANSES (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail) en vue de l'élaboration d'un Thésaurus des Expositions Professionnelles harmonisé et accessible à l'ensemble des acteurs de la Santé au travail.

Ainsi, l'expression des besoins a-t-elle été demandée aux différentes structures institutionnelles, mais également aux SSTI à travers le Médecin-Conseil de Présanse prenant part au Groupe de travail en charge de l'élaboration et de la veille de ce thésaurus.

Dans le cadre des travaux entrepris, les premières parties traitées sont les parties « Facteur biomécanique » et « lieu et local de travail » en vue d'un premier rendu d'ici à juin 2019.

En ce sens, des sous-groupes de travail ont été mis en œuvre et sont appelés à se réunir très prochainement.

Afin que les besoins des SSTI soient pris en compte, Présanse sollicite les personnels des Services pour recueillir leurs besoins et leurs demandes d'ajouts ou de modifications sur ces deux parties du Thésaurus des Expositions Professionnelles, dans un premier temps.

Les demandes des personnels des Services relatives aux facteurs biomécaniques et aux lieux et locaux de travail, peuvent d'ores et déjà être envoyées à l'adresse suivante : veille-thesaurus@presanse.fr.

Celles-ci, une fois collectées et centralisées, seront proposées au sous-groupe de travail en charge de ce dossier. ■

SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE MÉDECINE DU TRAVAIL

Une journée sur le thème de la Santé au travail actuelle et future



La SFMT (Société Française de Médecine du Travail), dont le Docteur Letheux est membre (Conseil d'Administration et Conseil Scientifique), a organisé le 1^{er} février dernier à Paris une journée consacrée à « **La Santé au travail actuelle et future** ».

Pour aborder cette thématique, des intervenants institutionnels, des représentants des Sociétés régionales de médecine du travail et du Collège des enseignants en Santé au travail, ou encore du groupe des infirmières au travail, des partenaires sociaux, mais également Présanse, par l'intermédiaire de son Directeur général et de son Médecin-conseil, sont intervenus sous forme de communications orales et de tables rondes.

Ainsi, la journée a-t-elle été ponctuée par l'intervention du Professeur Frimat sur la traçabilité des agents chimiques dangereux et les enjeux pour la Santé au travail, du professeur Sophie Fantoni sur le rapport

Lecocq ou encore du Dr Corinne Letheux sur l'organisation et les activités des SSTI.

Deux tables rondes portant sur l'organisation actuelle et future de la Santé au travail se sont également tenues. Une première, à laquelle ont pris part des représentants des Sociétés régionales de Santé au travail, et une seconde, à laquelle ont participé des partenaires sociaux ; des représentants du Collège des enseignants, de la SFMT, du CNPMT (Conseil National Professionnel de la Médecine du Travail), du GIT (Groupement des Infirmiers de France) du Coct et de Présanse.

L'ensemble des présentations de cette journée sera prochainement mis en ligne sur le site Internet de la SFMT : <http://www.chu-rouen.fr/sfmt/pages/accueil.php>.

Celui exposé par Présanse sur l'organisation et les activités des SSTI, quant à lui, est d'ores et déjà en ligne sur son site Internet. ■